



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Motion

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-NOT-III

Déposé le : 01.10.19

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 120 à 126a LGC** La motion est une proposition soumise au GC et impliquant pour le CE (ou exceptionnellement une commission parlementaire) d'élaborer et de présenter un projet de loi ou de décret. Elle touche à une compétence propre du GC. Le motionnaire motive sa demande et expose le sens de la législation souhaitée.

La motion peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le motionnaire demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct de la motion à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

**(b) la prise en considération immédiate.**

- Soit un député ou le CE demande la prise en considération immédiate de la motion et son renvoi au CE.

- Soit l'auteur de la motion demande sa prise en considération immédiate et son renvoi à une commission parlementaire chargée de présenter un projet de loi ou de décret.

Suite au vote du GC, la motion est soit renvoyée au CE, soit à une commission parlementaire, soit classée.

**Important :** sur proposition d'un député, d'une commission ou du CE, le GC peut, jusqu'à sa prise en considération, transformer la motion en postulat, auquel cas la procédure du postulat s'applique.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année**

Titre de la motion

**Une journée « 100% locale » dans la restauration collective**

Texte déposé

Un profond mouvement d'opinion se développe au sein de notre population au sujet des modifications climatiques et environnementale. L'UDC est consciente de l'accélération du phénomène, mais se refuse d'hurler avec les loups et de répéter des slogans incantatoires. Nous voulons proposer des solutions concrètes plutôt que des taxes, en voici une !

Il importe de rappeler quelques faits. Tout d'abord, la production de gaz à effet de serre due à l'agriculture ne représente que 12 % des émissions totales en Suisse. En effet, une vache qui pâture dans son pré ou mange du fourrage local produit moins de méthane et de protoxyde d'azote. Par ailleurs, le stockage de carbone par les prairies permet un taux élevé de compensation des émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi, les experts du GIEC appellent à consommer des produits animaux produits de manière durable. Autrement dit, consommer de la viande n'a pas le même impact sur le climat selon qu'elle provienne de Suisse ou de l'étranger. Cela vaut également pour les produits non animaux, dès lors que tout produit d'origine suisse respecte des standards élevés – bien supérieurs à ce qui

se pratique à l'étranger – et ne nécessite pas de longs transports. Par conséquent, si l'on souhaite réduire notre empreinte carbone, c'est bien le « consommer local » qui doit prédominer, quel que soit le produit concerné. Il s'agit donc de valoriser les producteurs locaux en respectant le cycle des saisons, ce qui aura un impact bénéfique sur l'environnement, ainsi que des retombées positives pour l'économie locale et les paysans suisses. Quant aux consommateurs concernés, ils bénéficieront de la qualité et de la richesse nutritive des produits suisses.

**Les soussignés demandent au Conseil d'État d'instaurer une journée hebdomadaire « 100% locale » dans les établissements de restauration collective publique du canton, incluant uniquement des produits locaux – préférablement de producteurs vaudois –, plutôt qu'une journée végétarienne. L'originalité consisterait à veiller à la provenance de tous les ingrédients (viandes labellisées, fruits et légumes de saison, céréales du pays et poissons lacs/rivières). Les soussignés demandent au demeurant au Conseil d'État d'adopter toutes mesures utiles propres à augmenter l'approvisionnement auprès de l'agriculture sise à proximité ou des fournisseurs locaux, tout en promouvant les modes durables de production agricole.**

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

- |   |                                     |
|---|-------------------------------------|
| (a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures                       | <input checked="" type="checkbox"/> |
| (b) renvoi à une commission sans 20 signatures                                | <input type="checkbox"/>            |
| (c) prise en considération immédiate  | <input type="checkbox"/>            |
| (d) prise en considération immédiate et renvoi à une commission parlementaire | <input type="checkbox"/>            |

Nom et prénom de l'auteur :

Jobin Philippe

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Au nom du groupe UDC

Signature :

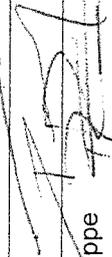
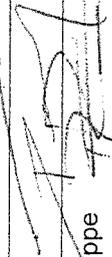
Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**

## Liste des député-e-s signataires – état au 27 août 2019

Jaquier Rémy	Neyroud Maurice	Ryf Monique
Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Joly Rebecca	Paccaud Yves	Schelker Carole
Junglaus Delarze Susanne	Pahud Yvan	Schwaar Valérie
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwab Claude
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Simonin Patrick
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Lohri Didier	Pointet François	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Stürner Felix
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Suter Nicolas
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Thalmann Muriel
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Masson Stéphane	Räss Etienne	Treboux Maurice
Matter Claude	Ravenel Yves	Trolliet Daniel
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	van Singer Christian
Meldem Martine	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Melly Serge	Riesen Werner	Volet Pierre
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise	Vuillemin Philippe
Miéville Laurent	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mischler Maurice	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neumann Sarah	Rydo Alexandre	Zwahlen Pierre

## Liste des député-e-s signataires – état au 27 août 2019

Aminian Taraneh	Cherbuin Amélie	Dupontet Aline
Aschwanden Sergei	Cherubini Alberto	Durussel José 
Attinger Doepper Claire	Chevalley Christine	Echenard Cédric
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Bernard 	Epars Olivier
Balet Stéphane	Chevalley Jean-Rémy 	Évéquoz Séverine
Baux Céline 	Chollet Jean-Luc 	Favrod Pierre Alain 
Berthoud Alexandre	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Betschart Anne Sophie	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Bettschart-Narbel Florence	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain 
Bezençon Jean-Luc	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé
Blanc Mathieu	Courdesse Régis	Gander Hugues
Bolay Guy-Philippe	Cretegyne Laurence	Gaudard Guy
Botteron Anne-Laure	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Bouverat Arnaud	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc
Bovay Alain	Cuérel Julien 	Germain Philippe
Buclin Hadrien	Deillon Fabien 	Gfeller Olivier
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Butera Sonya	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas 
Byrne Garelli Josephine	Dessementet Pierre	Glauser Krug Sabine
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Glayre Yann 
Cala Sébastien	Develey Daniel	Gross Florencia
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine 	Dubois Thierry 	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe 	Jaques Vincent